



DOSSIER
Budget 2018 p.8

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT


DIAPORAMA

Commémoration
des 50 ans des JO
p.3


DOSSIER

Budget
p.8


VIE DE LA COMMUNE

Golf d'Uriage :
une nouvelle jeunesse
p.20



La Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. 04 76 89 18 05 - Fax 04 76 89 10 85
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr / www.vaulnaveys-le-haut.fr





Nos actions en faveur du développement durable commencent à porter leurs fruits...

Diaporama

Pages 3 > 7

Dossier Budget 2018

Pages 8 > 11

Vie de la commune

Pages 12 > 22

Vie des associations

Pages 23 > 25

Tribunes

Pages 26 > 27

Chez nos voisins

Page 28

Infos, carnet et rdv citoyen

Page 29

Infos pratiques

Page 30

Agenda

Page 31

De nombreux changements sur la fiscalité vont très bientôt intervenir avec le prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source ou la suppression de la taxe d'habitation qui devrait dans les 3 ans dispenser de paiement 80% des foyers. L'inquiétude des élus est de savoir comment l'absence de cette recette sera compensée dans les budgets communaux. Si pour 2018 l'État devrait compenser intégralement la perte subie par les communes, cette somme devrait être figée pour l'avenir, pénalisant les collectivités en développement comme la nôtre.

Notre budget a été construit cette année avec des investissements qui porteront essentiellement sur la poursuite de l'aménagement de nos services techniques ainsi que sur le renforcement des équipements pour faire face aux épisodes neigeux. Des aménagements seront également réalisés sur la place Eugène Riband avec la création d'une aire de jeux pour les enfants. Nous nous attachons à maintenir le niveau des services à nos habitants et à en proposer de nouveaux comme par exemple la crèche. Mais tous ces choix sont réalisés avec le souci constant de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages et en augmentant de seulement 1% les taux des taxes communales. C'est dans cet esprit que le budget a été voté à l'unanimité le 5 avril dernier. Vous en trouverez les grandes lignes dans ce bulletin.

Une bonne nouvelle : c'est officiel depuis le 28 décembre 2017, notre commune fait partie des 274 communes en France exemptées de pénalités financières jusqu'en 2019 par rapport à la loi SRU et à la production de logements sociaux. Seules 2 communes en Isère ont été distinguées dont Vaulnaveys-le-Haut. Tous nos efforts, en collaboration avec les services de l'État

et la Métro, ont permis de démontrer notre volonté de création de logement locatif social et de mieux faire appréhender toute la particularité de notre situation. Pour autant, nous ne nous arrêterons pas là et nous poursuivrons nos objectifs pour combler notre retard.

Nous voilà arrivés dans notre quatrième année d'exercice et les réalisations accomplies se mesurent. Le groupe scolaire et la structure petite enfance sont désormais opérationnels et les aménagements extérieurs avec la sécurisation entre le parking et l'entrée par la pose de barrières, la création d'un plateau surélevé et la mise aux normes du quai de bus, sont achevés.

Le choix du candidat retenu à la suite de l'appel à projet pour la création d'une résidence autonomie à Uriage devrait se faire d'ici la fin du premier semestre.

Les travaux pour la création du pôle santé dans le centre-bourg vont bientôt démarrer.

Nos actions en faveur du développement durable commencent à porter leurs fruits et nous observons une réduction de notre facture énergétique sur l'éclairage public grâce aux LEDs ou encore sur le chauffage au groupe scolaire. Avec la Métro, nous portons une politique de réduction de nos déchets avec le renforcement du tri sélectif et du compostage.

Enfin, nous allons renouveler les rencontres de quartier et des rendez-vous vous seront proposés prochainement. Ce sera pour moi un plaisir et un privilège de vous retrouver, de vous écouter, d'échanger et de dialoguer avec vous.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut



Vendredi 9 février :

Commémoration des 50 ans des Jeux Olympiques de 1968 : Vaulnaveys-le-Haut sous le signe de la mobilisation

C'EST SOUS UN BEAU SOLEIL, MAIS AVEC UN FOND DE L'AIR FRAIS QUE S'EST DÉROULÉE CETTE JOURNÉE DU 9 FÉVRIER PERMETTANT À CHACUN DE PARTICIPER À CET ÉVÈNEMENT DANS UNE AMBIANCE FESTIVE. POUR SÛR LA MÉTÉO A BIEN CONTRIBUÉ À LA RÉUSSITE DE L'ÉVÈNEMENT.

Mobilisation autour du partage d'informations

Cette journée s'est inscrite sous le signe de l'information pour les plus jeunes et celui du souvenir pour les générations nées avant les X^e Jeux Olympiques d'hiver de 1968. Deux projections du film « Treize jours en France » ont pu être programmées. La matinée a débuté par une première projection destinée aux jeunes écoliers du groupe scolaire Jules Bruant, une autre, proposée par la bibliothèque municipale et ouverte à tous, s'est déroulée en soirée. C'est environ 400 personnes qui ont visionné ce film documentaire réalisé en 1968 par Claude Lelouch et François Reichenbach.

Il faut également noter que la Municipalité s'est mobilisée tout au long de la semaine pour aider au partage des connaissances sur ces JO de 68. Ainsi à l'accueil de la Mairie, une exposition a été installée, prêtée par le COLJOG, qui retraçait l'effort architectural réalisé pour accueillir ces JO. À la bibliothèque municipale, grâce à un prêt de la Médiathèque départementale de l'Isère, des iPad ont été mis à disposition du public : l'on pouvait y visionner des courts-métrages et des films promotionnels retraçant et illustrant l'évènement, mais aussi y découvrir des applis sur les jeux olympiques et les sports d'hiver.



Mobilisation des écoles

Les écoles se sont elles-aussi mobilisées en organisant à 14 h, avec des élèves des classes de CM1 et CM2, une déambulation entre le groupe scolaire Jules Bruant et la place Eugène Riband où le marché hebdomadaire avait installé ses étals.

Pour l'occasion, tous les enfants portaient un bonnet blanc paré du logo du 50^e anniversaire des JO de Grenoble et étaient pourvus d'un flambeau à LED avec pour objectif « d'allumer » une vasque lumineuse au pied d'un « Schuss » géant, point de départ de la montée de la flamme vers Chamrousse. Beaucoup de parents, grands-parents, étaient présents et ont pu immortaliser cet instant. Chaque enfant a eu droit à un chocolat chaud offert par la Municipalité ainsi que des papillotes offertes par Thierry Olivero.



Mobilisation sportive pour la montée de la flamme

Cet évènement symbolique que représente la montée de la flamme vers la station de Chamrousse, remake de ce qui s'est déroulé le 6 février 1968, est l'aboutissement d'un travail de 18 mois mené dans un premier temps avec le Comité d'organisation piloté par la ville de Grenoble puis avec les deux communes voisines que sont Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse pour l'organisation.

Le départ de la flamme a été donné à 16h30 place du marché à Vaulnaveys-le-Haut où beaucoup de Vaulnaviards s'étaient donné rendez-vous pour encourager les participants. Le premier relais a été assuré par l'école de rugby. La flamme est arrivée à Chamrousse au Recoïn aux alentours de 20 h après un parcours de 22 km, clos par un relais intergénérationnel regroupant les enfants de l'école de ski de Chamrousse et les « anciens porteurs » de 1968. Soit un total de 22 relais et de 270 relayeurs à pied ou à ski à roulettes répartis sur la distance.

Le petit clin d'œil: en raison d'un ciel étoilé avec une température de -8°C à 1760 m, l'allumage de la flamme, contrairement à celle de 1968, n'a pas pu se faire. En cause, le gaz qui avait gelé. Mais le déclenchement de la projection du film monumental sur le front de neige a bien eu lieu, les nouvelles technologies ont tenu toutes leurs promesses.



Mobilisation des Vaulnaviards pour la décoration

Cette manifestation n'aurait pas eu un aussi grand succès sans la mobilisation des habitants de la commune.

Il faut souligner la décoration de l'avenue d'Uriage entre le centre-bourg de Vaulnaveys-le-Haut et le casino d'Uriage réalisée par l'accrochage de grappes de 5 ballons aux couleurs olympiques. Ce travail a été accompli par les associations de commerçants les ICA et l'UDCU sous la houlette de Thierry Marcel et de Thierry Licata.

A noter également la très belle performance de nos deux mêmes « Thierry », chacun dans leur profession respective avec la réalisation pour Thierry Marcel du « Schuss » géant décoratif en acier de 2,40 m de haut et pour Thierry Licata du délicieux « Schuss », biscuit sablé tricolore gustatif.

Et il ne faut pas oublier de souligner aussi les vitrines décorées des commerçants avec notamment de l'affichage aux couleurs des JO de 1968 et du matériel de ski d'époque.

Mobilisation festive

Tout au long du parcours de la flamme, des animations musicales s'étaient installées pour donner un air festif à cette journée commémorative.

Sur la place du marché, c'était environ 60 chanteurs de la chorale vizilloise la « Mirandole » qui ont fait partager leur répertoire. A Uriage, le groupe musical « Ça va jazer » et une déambulation du groupe musical d'étudiants de Sciences Po Grenoble, la « Batucadalp », ont animé le parc tout en accompagnant et rythmant les efforts des porteurs de la flamme.

Enfin, pour réchauffer les spectateurs, des stands étaient installés pour proposer à tous des boissons chaudes.

Un grand merci à tous les participants!



Mercredi 7 mars

Vente de bois par l'ONF

En ce mercredi matin, une centaine de personnes s'était réunie à la salle polyvalente pour une vente de bois organisée par l'Office Nationale des Forêts. Cet établissement public organise entre 3 et 4 ventes de ce type chaque année (au printemps et à l'automne). Et une fois n'est pas coutume, celle-ci se déroulait à Vaulnaveys-le-Haut.

Lors de ce « marché sylvestre », 80 000 m³ de bois ont été mis en vente (dont 1 150 par la commune). La mise à prix se fait maintenant par bulletin électronique, retirant peut-être un peu de leur charme aux enchères. 46% des lots ont été retirés: le prix plancher fixé n'ayant pas été atteint.



Vendredi 16 mars Première cérémonie des nouveaux habitants

Pour la première année, les nouveaux habitants ont été reçus en mairie le vendredi 16 mars à l'occasion d'une cérémonie d'accueil. Le maire et les élus ont présenté rapidement la commune, ses services, ses animations. Les associations des commerçants et des indépendants de Vaulnaveys-le-Haut et des communes voisines (Vaulnaveys-le-Bas, Saint-Martin d'Uriage) étaient également présentes pour exposer leurs actions et avaient préparé un panier garni à remporter par tirage au sort.

Un apéritif a clos ce moment de convivialité. Bravo à la gagnante du panier et bienvenue à tous!

Mercredi 28 mars Remises des médailles du ski

La saison du «Ski du mercredi», activité organisée par la mairie conjointement avec l'ASCVB, s'est terminée par la remise des médailles à la salle polyvalente.

Cette année, la neige était au rendez-vous à Chamrousse.

85 enfants de Vaulnaveys-le-Haut et 12 enfants de

Vaulnaveys-le-Bas ont pu pratiquer le ski alpin ou le snowboard au cours de 8 sorties de janvier à mars. Les cours étaient assurés par 8 moniteurs de l'ESF et encadrés par 25 bénévoles.

La participation financière des familles de Vaulnaveys-le-Haut s'élevait cette année à 155 euros par enfant, avec un tarif dégressif à partir du deuxième enfant. La mairie a pris en charge l'organisation grâce à Nadine Vallier, et a financé une partie du transport et des forfaits.

La remise des médailles a été un temps fort de la saison. Tous les enfants ont été récompensés, attestant de leurs progrès: 13 enfants ont obtenu ou confirmé leur flocon, 63 enfants ont obtenu leur étoile ou flèche, et 21 enfants ont obtenu leur surf. Jean-Yves Porta, Maire, et quelques élus ont assisté à cette fête et partagé le goûter avec les enfants et les bénévoles.

Des bénévoles seront présents au Forum des Associations le samedi 8 septembre prochain pour renseigner les parents et les enfants sur l'activité. Les inscriptions pour la saison 2019 se feront en novembre en mairie.



Dimanche 1^{er} avril Semi-marathon Grenoble-Vizille, 6^e édition réussie!

Plus de 2300 coureurs ont bravé le froid tardif et les 21 km qui les séparaient de Grenoble à Vizille en passant par Vaulnaveys-le-Haut!

Une nouvelle fois, les Vaulnaviards ont répondu présent afin que cette manifestation se déroule de la meilleure des manières. Elle a permis d'accueillir des coureurs venus de toute la France. Qu'ils soient signaleurs ou au ravitaillement, ados ou retraités, les 40 bénévoles ont parfaitement géré le passage des coureurs sur la commune.

L'ambiance était au rendez-vous sur la place du village où les spectateurs ont pu voir défilier beaucoup de sportifs déguisés et ce n'était pas un poisson d'avril!

On se donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition en espérant vous retrouver aussi nombreux, que vous soyez bénévoles, coureurs ou spectateurs.





Mardi 3 avril Village propre

Cette année, ce sont les plus jeunes qui ont été mis à contribution ! Les deux classes de CP-CE1, guidées par leurs enseignants Morgane Vanaker et Julien Gérôme, ont mené, tambour battant, une collecte de déchets sur les chemins du village. « Chaque classe a suivi un circuit différent pour ratisser le plus large possible. Mais les jambes de nos jeunes écoliers sont toujours plus courtes au retour qu'à l'aller ! Le chemin jusqu'à la salle polyvalente a été long pour certains. Mais ils ont tous bien

marché et ont participé activement à améliorer notre cadre de vie », raconte Roger Phélix, conseiller municipal à la manœuvre de cette après-midi citoyenne. Environ 7 sacs ont été en partie remplis, surtout de mégots de cigarette et de canettes. Plus surprenant, les enfants ont trouvé un « polaroid ». Une trouvaille étonnante pour ces jeunes gens « du tout numérique » qui ne connaissent pas, pour la plupart, cet objet insolite.

Vendredi 6 avril Atelier compostage

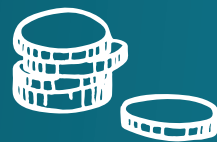
Le vendredi 6 avril à l'occasion du marché, les jeunes élus du CME et du CMJ s'étaient donné rendez-vous place Eugène Riband pour une animation autour de l'environnement et du développement durable.

Le CMJ a proposé un atelier autour du compostage, accompagné d'un messenger du tri de Grenoble-Alpes Métropole. Quant au CME, les enfants ont tenu un stand de vente de graines mellifères dont les bénéfices serviront à financer l'installation d'une ruche sur le toit terrasse de la mairie !



DOSSIER

Un budget maîtrisé, prudent et sérieux

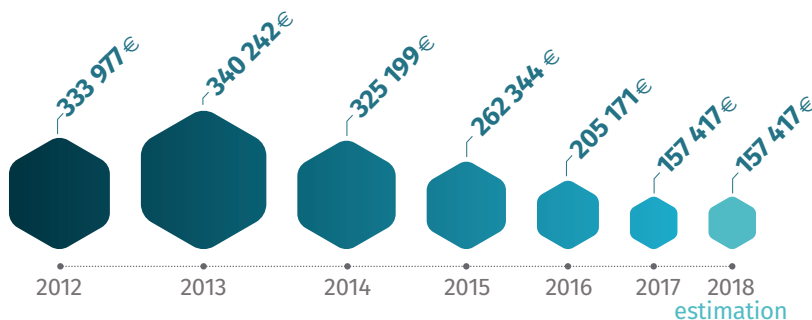


C'EST DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TRÈS TENDU QUE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT MAINTIEN SES EFFORTS SUR SES COÛTS DE FONCTIONNEMENT, TOUT EN GARANTISSANT UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET EN PROPOSANT, NOTAMMENT, UN NOUVEAU SERVICE À SES HABITANTS AVEC LA CRÈCHE « PRÉ-EN-BULLE » D'UNE CAPACITÉ DE 19 PLACES. SES EFFORTS SONT LE FRUIT D'UNE RÉFLEXION SUR LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET DE VIE ET SES RESSOURCES FINANCIÈRES. CETTE STRATÉGIE LUI PERMET DE CONTINUER À GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES, LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC MUNICIPAL ET SA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT AU BÉNÉFICE DE PROJETS POUR LES VAULNAVIARDS.

Le contexte national

La loi de finances pour 2018

Adoptée le 21 décembre 2017, elle pose les jalons d'une réforme profonde des finances locales et des relations entre l'État et les collectivités locales. La prise en charge progressive de la taxe d'habitation par l'État, par dégrèvement, a notamment été décidée pour 80 % des ménages.



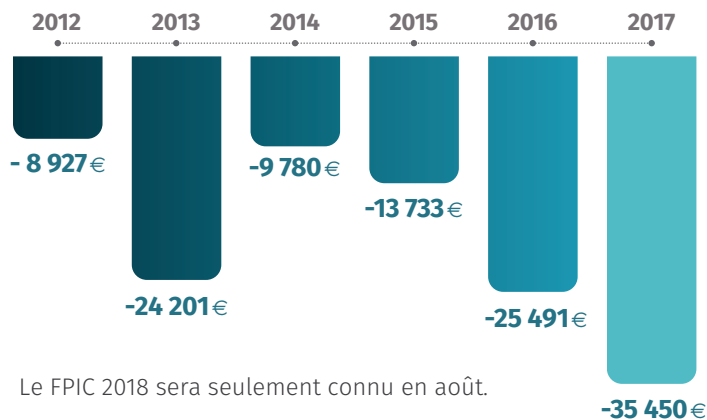
DGF Vaulnaveys-le-Haut

Les dotations d'État

Le montant total de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a subi une diminution de 30 % entre 2013 et 2017. L'État a décidé de pas baisser la DGF en 2018.

Le Fonds National de Pérequisition des Ressources Intercommunales et Communales

Mis en place en 2012, ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Pour Vaulnaveys-le-Haut, cela se traduit par une dépense obligatoire.



Le FPIC 2018 sera seulement connu en août.



Le contexte intercommunal

L'Attribution de compensation (AC)

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie à plusieurs reprises en 2017 pour ajuster les charges transférées à la métropole.

Le mécanisme devrait être le même en 2018 pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des

Inondations (GEMAPI) qui est en cours d'étude par les services de la Métro. L'attribution de compensation 2018 ne sera connue qu'à la fin de l'année, après la réunion de la CLECT.

Pour Vaulnaveys-le-Haut, au regard du montant total des charges trans-

férées annuellement à la Métropole, l'attribution de compensation provisoire, qui était initialement de - 121 071 € en 2016 s'élève désormais à - 126 548 € (AC définitive 2017 - pour mémoire, l'AC était de + 183 396 € en 2015). Par ailleurs, une AC d'investissement a été établie pour

la collectivité à - 9 389 € pour financer les dépenses liées aux ouvrages d'art de voirie au titre de la G.E.R (Gros Entretien Rénovation).

Les taux d'imposition à Vaulnaveys-le-Haut

TAXE	Taux Vaulnaveys-le-Haut Année 2018	Moyenne des communes de l'Isère (réf.: année 2016*)	Taux moyen communal, niveau national (réf.: année 2016)
Taxe d'habitation	7.23	21.24	24.38
Taxe foncière (bâti)	18.81	28.17	20.85
Taxe foncière (non bâti)	60.59	60.41	49.31

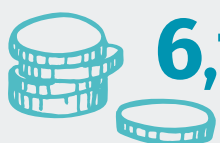
*N.B: taux moyens 2017 non connus à ce jour

L'encours de la dette

Comme cela avait été annoncé, la commune a eu recours à l'emprunt en 2017 pour le financement en partie des travaux liés à la restructuration et l'extension de l'école maternelle avec création de locaux périscolaires et construction d'un multi-accueil petite enfance.

	2016	2017	2018	2019	2020
Intérêts en €	78 147,80	83 943,22	85 327,38	77 552,58	69 898,43
Capital en €	137 599,20	339 148,03	373 077,51	373 483,43	150 010,93

Le Budget Primitif 2018

 **6,7 M €**

En fonctionnement: **3 873 426 €**
En investissement: **2 869 571 €**

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement permettent le « fonctionnement » quotidien des services communaux (services administratifs, techniques, scolaires et périscolaires, Centre de loisirs), l'entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public, le versement de subventions en

faveur des associations, d'aider les personnes en difficulté (C.C.A.S), de rembourser les intérêts de la dette et de financer la section d'investissement par le biais d'un virement à la section d'investissement.

Cadre de vie



25 364 € pour l'entretien des espaces verts

Enfance-jeunesse



16 000 € pour les écoles (fournitures scolaires, petits équipements, etc.)

55 000 € pour le fonctionnement du Centre de Loisirs «vacances Loisirs Harmonie»

123 000 € pour le fonctionnement des structures et équipements liés à la petite enfance : RAM, EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - capacité de 19 places) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

Action sociale



17 650 € pour le CCAS

Bâtiments



20 000 € pour la réfection de la salle polyvalente (toiture et peinture bardage extérieur)

1 000 € pour le remplacement de la pompe du bassin des Tuileries

7 000 € pour l'aménagement de la Place E. Riband et son extension sur le terrain acheté par la commune

2 000 € pour la remise en état du mur du golf

Culture



8 000 € pour le renouvellement des fonds de la bibliothèque (hors périodiques et revues)

Les recettes de fonctionnement

Elles sont essentiellement constituées par les recettes fiscales (produit des taxes d'habitation et foncières), les dotations de l'État, les éventuelles dotations de la métropole «Grenoble Alpes-Métropole» et la participation des familles à la restauration scolaire et à la garderie périscolaire.

La section d'investissement

Principales dépenses d'investissement

Ces dépenses permettent d'assurer la politique d'investissement de la commune ainsi que le remboursement du capital de la dette.



Poursuite des investissements parmi lesquels	
Prêt (crédit relais)	600 000,00 €
Travaux groupe scolaire	287 816,63 €
Chaînes de déneigement (services techniques)	1 680,00 €
Eclairage public	17 491,60 €
Acquisition club house golf (paiement sur 3 exercices)	40 000,00 €
Serveur informatique - Mairie	5 896,80 €

Nouveaux investissements 2018	
Eclairage public - nouvelle tranche	21 000,00 €
Saleuse tracteur (services techniques)	7 000,00 €
Centre technique (extension) + terrassement + local modulaire	66 000,00 €
Aménagement local ancienne de la Poste	8 000,00 €
Véhicule Police municipale	18 000,00 €
Étude acoustique du restaurant scolaire	5 000,00 €
Aire de jeux pour enfants (extension Place E. Riband)	20 000,00 €
Fonds de concours voirie	20 000,00 €
Filets golf (practice)	3 000,00 €

Principales recettes d'investissement

- Les recettes propres de la commune, regroupant l'auto-financement (solde entre les dépenses et les recettes), dégagé de la section de fonctionnement, et les dotations aux amortissements ;
- L'affectation d'une partie ou de la totalité de l'excédent budgétaire dégagé en 2017 ;
- L'excédent d'investissement de 2017 ;
- Les remboursements de T.V.A (F.C.T.V.A) ;
- Les subventions*.

*Concernant les travaux du groupe scolaire, 458 347 € restent à percevoir par la commune (sur montant total de subventions de 1 173 479 €).



3 questions à Marie-Rose ALFARA et Pascal BEESTY élus en charge des finances

Quelles ont les priorités du budget 2018 ?

En 2017, tous les efforts budgétaires se sont portés sur le projet de restructuration de l'école, du centre de loisirs et la construction de la crèche. Pour 2018, il est nécessaire de dégager le financement pour accompagner le fonctionnement de ces nouvelles structures, tout en maintenant suffisamment d'investissements pour l'entretien de nos bâtiments.

Quelles sont les contraintes qui pèsent sur ce nouveau budget ?

Début 2018, nous avions la crainte de voir disparaître la taxe d'habitation qui est notre principale recette. Nous avons cependant une garantie d'avoir une compensation cette année. Mais qu'en sera-t-il pour 2019 ? pour 2020 ? Il nous faut rester prudent, dans un contexte national instable.

Il reste également des incertitudes sur l'attribution de compensation (AC) qui se traduit pour notre commune par un reversement vers Grenoble-Alpes Métropole. Elle est en constante augmentation, due aux transferts des compétences obligatoires vers la Métropole.

Quels sont les leviers d'économies ?

Nous attachons une vigilance toute particulière sur la mise en concurrence pour la passation des marchés et des commandes, même concernant les plus petites dépenses. Enfin, une gestion rigoureuse et une bonne anticipation permettent un meilleur entretien des bâtiments et de nos équipements.



Enfance

PÉRISCOLAIRE: SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE!

Mis en place depuis maintenant plusieurs années, le paiement en ligne (TIPI) est un moyen sûr, rapide et accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour régler vos factures des services de restauration scolaire et de garderie périscolaire. Ainsi, en plus du moyen habituel de paiement (par chèque, espèces ou CB à la Trésorerie de Vizille), vous avez la possibilité de payer par carte bancaire à distance, sans avoir à vous déplacer et sans formalités préalables. L'opération de paiement s'effectue rapidement, en quelques clics, et très simplement, à partir du site internet de la direction départementale des

finances publiques. Pour effectuer ce paiement par carte bancaire, il vous suffit de vous connecter sur le site internet: www.tipi.budget.gouv.fr, muni de l'identifiant collectivité et de la référence de la facture (ces deux éléments sont indiqués sur chaque facture).

Nouveau! Depuis la rentrée 2017, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique. Finis les oublis, vous recevez au préalable après chaque période de vacances scolaires votre facture, puis le prélèvement s'effectue à la fin du mois. Pour choisir ce mode de



paiement, garant de votre tranquillité, il vous suffit de vous présenter une seule fois en mairie muni d'un RIB afin de remplir un formulaire SEPA (autorisation de prélèvement).

De nombreux usagers utilisent déjà ces services éco-citoyens. Alors, pourquoi pas vous?

RYTHMES SCOLAIRES:**LE RETOUR DEMANDÉ À LA SEMAINE DE 4 JOURS**

Depuis septembre 2014, l'école de Vaulnaveys-le-Haut a expérimenté la semaine de 4 jours et demi. Il avait été choisi, après une longue concertation, de libérer une demi-journée (le jeudi après-midi), pour proposer

aux enfants de nouvelles activités périscolaires (NAP).

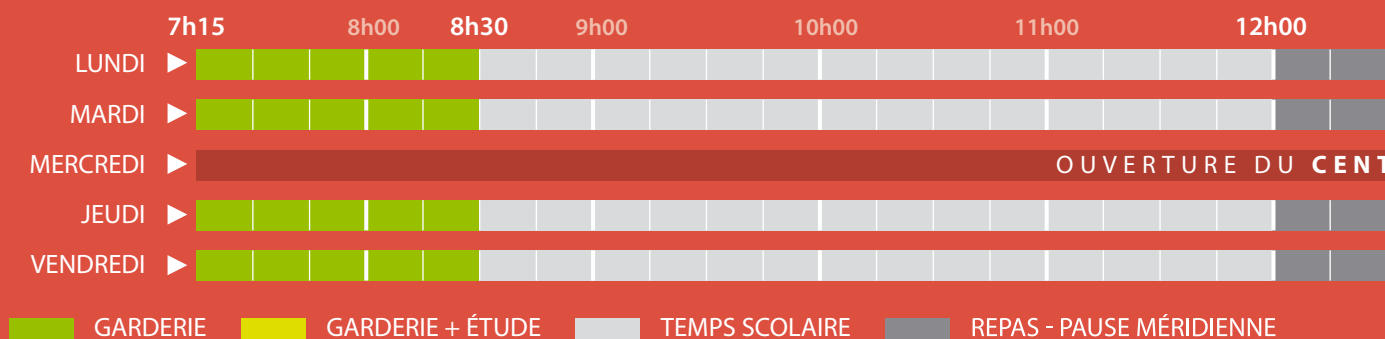
En juin 2017 un décret est paru permettant aux communes de revoir l'organisation de la semaine de classe. Dès la rentrée 2017/2018, un groupe de

travail a été mis en place composé d'enseignants, de parents d'élèves, du responsable périscolaire et d'élus.

Une enquête a été proposée aux familles pour connaître les attentes de chacun. Les résultats

de l'enquête ont montré le souhait du retour à la semaine de 4 jours pour 70 % des familles.

L'organisation ci-dessous a été validée lors d'un conseil d'école extraordinaire le 16 janvier 2018.



Enfance

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES: UNE PAGE SE TOURNE

Depuis quatre ans, la semaine de 4 jours et demi a permis aux enfants des écoles de découvrir de nombreuses activités lors des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

On a tout essayé! Le vélo, la lecture de contes, les jeux de construction, le yoga, les activités motrices et artistiques, la découverte du milieu naturel pour les plus jeunes, mais aussi le

golf, le rugby, la cuisine, le tir à l'arc, le théâtre, la danse, la création de BD et de reportages numériques, le judo, le jardinage, la découverte de l'anglais, les jeux de plein air, les ateliers scientifiques, les sports collectifs, le chant (chorale), la magie, l'initiation aux percussions, pour les plus grands.

Toutes ces activités ont été encadrées par des profes-

sionnels rémunérés par la Municipalité. Des subventions de la CAF et de l'État ont permis à la commune de proposer ces activités avec un coût modéré pour les familles.

En 2014, ce sont 120 enfants qui participaient à ce temps périscolaire. En 2018, ils étaient 240. Les chiffres montrent l'intérêt qu'ont trouvé les parents et surtout les enfants pour ces après-midis de découvertes.

Le bilan est largement positif: les enfants ont pu découvrir des activités qu'ils ne connaissaient pas dans une ambiance conviviale, encadrés par du personnel compétent.



Certaines de ces activités seront proposées les années à venir dans le cadre du centre de loisirs du mercredi ou des vacances.

Merci aux enfants pour leur participation enthousiaste et merci à Simon, directeur du centre VLH, et son équipe pour leur professionnalisme et leur bonne humeur.



Cette proposition permet:

- De conserver un élément pédagogique positif des horaires actuels : matinées longues et après-midis plus courtes ;
- De conserver des après-midis d'une durée suffisante pour pouvoir

envisager des activités hors de l'enceinte de l'école ;

- De proposer une régularité des horaires sur la semaine ;
- De suivre au mieux les résultats de l'enquête aux familles.

Le dossier a été envoyé à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale pour validation.

A noter
le centre de loisirs
fonctionnera le mercredi
toute la journée à partir
de septembre 2018

13h00

14h00

15h00

16h00

16h30

17h00

18h15

Centre de Loisirs toute la journée



Enfance

LE CENTRE DE LOISIRS VACANCES LOISIRS HARMONIE AFFICHE COMPLET !

3 questions à **Simon Peyrache**, directeur du centre de loisirs

Depuis les vacances d'hiver 2017, le centre de loisirs de Vaulnaveys-le-Haut qu'il faut dorénavant appeler « Vacances Loisirs Harmonie », enregistre une affluence de plus en plus importante. La moyenne du nombre d'enfants accueillis lors des vacances de février 2016 était de 35 enfants par jour contre 82 l'année suivante. Les mois qui ont suivi ont confirmé ces bons chiffres : l'effectif maximal de 95 enfants par jour a été atteint le mardi 13 février et le jeudi 15 février 2018.

Comment expliquer une telle affluence ?

De nombreuses raisons expliquent cette réussite mais c'est surtout le sérieux et l'investissement de l'équipe d'animation qui ressortent des bilans réalisés auprès des familles. De même, un travail autour de la qualité et de la diversité des activités comme des sorties est mené depuis 2 ans. L'accueil des enfants de 9 à 13 ans avec un planning d'activité particulier explique encore la hausse des effectifs. Des soirées 9/13 ans ainsi qu'un séjour spécifique

pour cette tranche d'âge sont des modes d'accueils très appréciés. J'aimerais d'ailleurs annoncer que le séjour de cet été se fera du 30 juillet au 3 août 2018 !

Victime de son succès, le centre de loisirs peut-il néanmoins satisfaire toutes les demandes ?

Les chiffres de fréquentation sont très bons effectivement mais le revers de la médaille c'est que certaines familles n'ont pas pu avoir de places lors des vacances de février. Le centre de loisirs s'il est un lieu éducatif, est aussi un moyen de garde. C'est pourquoi les familles qui n'ont pas d'autres moyens de garde sont invitées à s'inscrire au plus tôt, avant même la diffusion du planning. Nous faisons notre maximum pour satisfaire tout le monde mais les places restent limitées.

Comment se déroulent les inscriptions ? Comment doit-on s'y prendre ?

Les inscriptions sont ouvertes dès la semaine suivant la période de vacances précédente (ex :

les inscriptions pour les vacances d'avril ont été ouvertes une semaine après les vacances de février). Les documents d'inscription sont disponibles :

- Sur le site internet de l'association gestionnaire du centre : www.acl-grenoble.org/ ;
- Après du secrétariat de l'association par courriel à secretariat@acl-grenoble.org ou par téléphone au 04 76 87 76 41 ;
- Lors de la permanence d'inscription du directeur du centre de loisirs : chaque mardi en période scolaire de 16h30 à 18h (dans les locaux du centre de loisirs).



DATES D'OUVERTURE DU CENTRE POUR CET ÉTÉ

Du 09 juillet au 27 juillet et du 20 août au 31 août ;

Séjour 9/13 ans : du 30 juillet au 03 août (21 places disponibles)

Environnement

PORTRAIT COP23

Émeric Mourot, responsable du compost à la résidence de l'Europe

Le compost collectif au pied d'un immeuble, c'est possible! Émeric Mourot habite la résidence de l'Europe à Uriage. En 2013, à la suite de la lecture d'un article proposant un accompagnement par l'association « Trièves compostage », c'est décidé, avec quelques membres du conseil syndical, ils lancent l'idée et installent un point de compostage collectif au pied de l'immeuble!

L'idée est plutôt bien accueillie au sein de la copropriété et c'est aujourd'hui une vingtaine de foyers qui alimentent très régulièrement les bacs de compostage. Quelques copropriétaires se chargent de la bonne marche du dispositif en remuant de temps en temps et en transvasant lorsque cela est nécessaire, du bac d'ap-

port au bac de maturation. La résidence dispose de 3 bacs en bois: un bac pour les matières sèches (broyat de végétaux notamment), un bac d'apport (utilisé au quotidien par les copropriétaires) et un bac de maturation.

Le compost ainsi produit est stocké puis utilisé au pied des arbres et dans les massifs de la copropriété. C'est environ 1m³ de compost qui est produit tous les 4/5 mois: autant de déchets valorisés qui ne se retrouvent pas dans les poubelles de la résidence! Les craintes des premiers temps ont vite été dissipées: le compost ne sent pas mauvais, il n'attire pas plus les nuisibles. Émeric se plaît à rappeler que composter c'est « permettre à la nature de faire son travail et de digérer une partie de nos déchets ! »

Après environ 5 années de fonctionnement, le bilan est plus que positif. En plus de permettre la réduction conséquente des déchets, les habitants ont plaisir à se retrouver autour d'actions et d'animations en lien avec cette initiative. Le compostage collectif s'est révélé être un vrai créateur

de lien social au sein de cette paisible résidence! Chaque année, au printemps Émeric et ses voisins proposent une semaine d'animations et d'informations sur le compostage et sa mise en œuvre en habitat collectif, ils se feront un plaisir de vous accueillir!



Environnement

COMPOSTAGE, JE M'Y METS ! C'EST GRATUIT !

Le 6 avril dernier, le conseil métropolitain a voté la gratuité des composteurs. Cette mesure, qui nécessite un délai de mise en œuvre, entrera en vigueur et sera effective dans le courant de l'année (pour le moment, ils sont encore payants).

30% des déchets de la poubelle grise peuvent être compostés ! La Métropole

vous accompagne dans cette démarche en vous fournissant gracieusement le matériel.

4 étapes à suivre :

1. Téléchargez la fiche descriptive des composteurs (en bois ou en plastique) et lombricomposteurs mis à disposition gracieusement par la Métropole sur le site : www.lametro.fr ;

2. Commandez votre composteur ou lombricomposteur en remplissant le formulaire électronique sur le site ou en appelant le 0 800 500 ;

3. Le matériel demandé est affecté à votre adresse et à une personne référente. Vous recevez un bon de retrait.

4. À l'aide du bon, retirez votre composteur dans

l'un des centres techniques d'exploitation de la Métropole. Un "bio-seau" vous sera remis pour trier vos déchets de cuisine, et vous signerez une charte qui précise vos engagements et ceux de la Métropole.

A noter que les personnes handicapées ou de plus de 70 ans qui le demandent peuvent se faire livrer.

Logement social

LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT FAIT PARTIE DES COMMUNES EXEMPTÉES DES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX JUSQU'EN 2019



L'article 97 de la loi du 27 janvier relative à l'égalité et à la citoyenneté permet à des communes soumises à la loi SRU, sous certaines conditions bien définies, de se voir exemptées des contraintes de production de logements sociaux. C'est dans ce cadre, qu'en mars 2017 la commune a demandé au Préfet de l'Isère de bien vouloir examiner la possibilité d'une exemption à la loi SRU. La Métropole a accom-

pagné et soutenu cette demande. Le Préfet de l'Isère, le Préfet de région et ensuite le ministère ont émis un avis favorable.

Un décret listant 274 communes concernées par ces exemptions a été publié au journal officiel le 30 décembre 2017 (2 communes en Isère sont sur cette liste dont la nôtre). Il n'y aura donc pas de pénalités financières jusqu'à la fin 2019. A l'issue de cette période, les critères seront réexaminés.

La commune, engagée dans une dynamique positive et volontaire pour répondre au mieux aux obligations de la loi et aux besoins des citoyens, continuera son effort de production, mais pourra le faire avec plus de sérénité.

DANS LA POUBELLE "JE TRIE"

TOUS LES EMBALLAGES

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS

TOUS LES FLAONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS, BARQUETTES ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

EN URAC, NON IMBRIQUÉS

TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, CATALOGUES, ANNUAIRES, LIVRES, ENVELOPPES, PROSPECTUS, PUBLICITÉS...

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

RENSEIGNEMENTS : lametro.fr | 0 800 500 027

ECO-EMBALLAGES

*Environnement***UN ENTRETIEN RAISONNÉ ET NATUREL DES ESPACES PUBLICS**

Grenoble-Alpes Métropole assure la gestion et l'entretien des voiries et des espaces publics. En partenariat avec les 49 communes, elle a mis en place une nouvelle méthode de gestion écologique des accotements. Laisser-aller, oubli, ... si parfois l'entretien peut vous sembler léger, cette gestion n'est pas laissée au hasard. On vous explique pourquoi grâce au «fauchage raisonné».

Désormais, les pratiques métropolitaines tendent vers un fauchage dit «raisonné»: abandon des produits phytosanitaires, fauchage plus tardif, acceptation de la flore sauvage, gestion des espèces invasives... Pour mieux prendre en compte les richesses naturelles de la Métropole et prendre soin de notre environnement, l'entretien des espaces publics évolue :

- Les campagnes de fauchage sont limitées à 2 fois dans l'année (printemps et automne) sur une largeur limitée, mais suffisante pour assurer la sécurité des usagers et l'entretien des accotements ;

- La hauteur de coupe est remontée à 10 cm afin de concurrencer les espèces invasives ;
- La période de fauche est adaptée à la caractérisation du milieu (altitude, espèces endémiques, exposition...) pour permettre la reproduction de la faune et de la flore.

Les bénéfices du fauchage raisonné sont nombreux:

- Préservation de la biodiversité et des différents types de milieux naturels présents dans la Métropole (lisières boisées, zones humides, pelouses sèches...);
- Amélioration de la qualité paysagère: la flore sauvage est composée de nombreuses plantes et espaces qui participent à la richesse du territoire ;
- Prise en compte de la diversité des milieux selon l'altitude, l'ensoleillement, les espèces endémiques, la végétation riveraine...

Il ne s'agit pas purement et simplement de moins entretenir mais de mieux entretenir, dans le respect de notre environnement. Parfois, le plus est l'ennemi du mieux!

*Environnement***CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018**

Comme chaque année, la Municipalité reconduit l'opération «Maisons fleuries», afin de rendre notre village toujours plus attrayant et embellir de ce fait la commune. Un moment fort de partage et d'échange sera organisé courant novembre pour clore cette opération où chacun sera récompensé.

Consciente des difficultés rencontrées par certains à réaliser les photos, la commission se propose de les faire pour vous. Pour cela, il suffira de prévenir en mairie lorsque le moment vous paraîtra le plus propice, pour qu'un membre de la commission se déplace.

Chaque année, le succès de cette manifestation va croissant. N'hésitez pas à faire grossir le nombre de participants !

EN SAVOIR 

Renseignements et inscriptions en mairie

*Inscription***Concours des maisons fleuries 2018**

Mairie de Vaulnaveys-le-Haut

Madame, Monsieur
 Adresse 38410 Vaulnaveys-le-Haut
 Tél.
 Courriel
 Participera (participeront) au concours des Maisons fleuries 2018.
 Bulletin d'inscription à transmettre en mairie de Vaulnaveys-le-Haut
 584 avenue d'Uriage, 38410 Vaulnaveys-le-Haut



*Cadre de vie***ÉCLAIRAGE PUBLIC : ROUTE DU VERNON**

Comme en 2016, une partie de l'éclairage public a été modernisé.

■ 18 luminaires vétustes ont été remplacés par des luminaires LEDS sur la route du Vernon (traversée de Belmont, des Davids, jusqu'à la limite avec Saint-Martin d'Uriage)

■ 1 candélabre « solaire » sera rajouté à l'angle du chemin de la Faurie et du chemin du Clos.

La commission Infrastructures, Accessibilité et Sécurité a privilégié cette zone en fonction de la densité de population impactée et la densité du trafic routier. Ces travaux, d'un montant total de 24 000 euros, ont été menés par le SEDI qui a pris à sa charge 4 000 euros de ce projet financé pour le reste par la commune.

*Cadre de vie***POUR UNE COMMUNE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE**

Grenoble-Alpes Métropole, qui détient la compétence voirie, a réalisé, à la demande de la commune, des travaux nécessaires à une meilleure accessibilité



et de meilleures conditions de sécurité au carrefour avenue d'Uriage, chemin du Calvaire, chemin de la Faurie ainsi que devant le groupe scolaire et la

crèche Pré en bulle. En voici quelques images. D'autres travaux sont prévus pour 2018.

*Cadre de vie***TRAVAUX DE RÉSEAUX ET DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LE SECTEUR DE LA GORGE**

Les travaux sont divisés en 3 tranches. La première tranche a été réalisée : renouvellement du réseau d'assainissement eau potable sur le chemin de la Basse Gorge partie haute, de la route de la Gorge partie haute, le chemin de la Croix de Maître et

le chemin de la Tournerie. Les deux autres tranches se feront 2^e semestre 2018 et 1^{er} semestre 2019.

La commune a profité de ce chantier pour faire exécuter 2 traversées de route grillagées avec évacuation des eaux pluviales vers le nouveau réseau, évitant

ainsi au chemin de la Basse Gorge de se transformer en torrent lors des fortes pluies estivales.

Le montant total des travaux, estimé à 1,5 million €, est entièrement pris en charge par Grenoble-Alpes Métropole.



Culture

DEVENEZ DES PASSEURS DE LIVRES AVEC « LES LIVRES VAGABONDS » !

Depuis septembre 2017, chacun d'entre vous peut croiser à Vaulnaveys-le-Haut les livres vagabonds mis à disposition par la bibliothèque municipale. Cette opération à l'essai 4 mois, est prolongée avec l'aide des partenaires qui ont accepté d'accueillir ces livres dans leur salle d'attente respective.

Vous avez dit livres vagabonds ?

Ce sont des livres et des revues dont la bibliothèque se sépare. Au lieu de les jeter, il vous est proposé de leur imaginer une autre destinée.

Laissés gratuitement à la disposition des habitants, les livres vagabonds sont donc offerts à tous ceux qui croisent leur chemin et qui veulent les accompagner pour un temps. Chacun peut ainsi choisir de les

conserver, de les rapporter dans l'un des différents lieux d'échange, de les faire voyager, de les offrir, de les oublier sur un banc, à la terrasse d'un café...

En toute liberté et gratuité

Les livres vagabonds sont pour tout le monde, quels que soient l'âge et les goûts de chacun. Est proposée une petite variété de livres, romans, documentaires, revues, pour enfants, ados et adultes, afin de satisfaire le plus grand nombre. Aucune contrepartie n'est demandée, aucune contrainte n'est imposée.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès à la lecture, de susciter l'envie de lire auprès

du plus grand nombre, tout en donnant une seconde vie à ces livres.

Il y a toujours un livre vagabond qui attend son lecteur quelque part à Vaulnaveys-le-Haut

Les livres vagabonds sont disposés dans des boîtes en bois elles-mêmes installées dans des lieux fréquentés par la population (cabinets médicaux et paramédicaux, salles communales).

- Salle polyvalente et salle Platel ;
- Cabinet de podologie Nathalie Beaulier Moreau, 12 route de Brié ;
- Cabinet de kinésithérapie Yann Genevois, 539 avenue d'Uriage ;
- Cabinet médical Docteurs Olivier Marin et Philippe Lagrange, 629 avenue d'Uriage ;

- Cabinet de kinésithérapie Coralie Desbois, 2815 Avenue d'Uriage.

L'accès se fait aux heures d'ouverture propres à chaque lieu.

Un grand merci...

Aux 4 cabinets médicaux et paramédicaux qui ont donné un accueil chaleureux et favorable aux livres vagabonds, et à Jean-Pierre Andréolety qui a conçu la plupart des boîtes en bois dans lesquelles vous sont offerts ces livres.



Sports

LE GOLF D'URIAGE : UNE NOUVELLE JEUNESSE



Premier golf de l'Isère, il est créé en 1921 au sortir de la première guerre mondiale pour relancer la station thermale d'Uriage-Bains, transformée en hôpital militaire de septembre 1914 à fin janvier 1919.

Ce golf ne survécut pas, vingt ans plus tard, à la deuxième guerre mondiale et il fallut attendre 1986 pour qu'il renaisse, grâce à l'Association pour le Développement du Golf en Dauphiné (ADGD). Gerry Watine, champion de France professionnel et l'architecte Thierry Sprecher réaménagent et modernisent cet ancien parcours sur les 13 hectares du parc des Alberges, alors propriété de l'Éta-

blissement Thermal. Il est inauguré le 11 mai 1986, en présence de nombreux élus et personnalités de la région grenobloise.

En 2006, Philippe Boucharra, devenu propriétaire de la SA Établissement Thermal d'Uriage, décide de recentrer son activité et de se séparer du golf d'Uriage, peu en rapport avec son métier : la dermatologie. La commune de Vaulnaveys-le-Haut l'achète le 9 mai 2007.

Aujourd'hui, après un appel d'offre de Délégation de Service public (DSP), le conseil municipal du 22 mars a confié l'avenir de cet équipement municipal à la société GAÏA jusqu'à fin 2038. Le nouveau délégataire a pris en main cet équipement, moyennant un loyer annuel de 33 000 €.

Des investissements importants seront faits sur le parcours, le club house et les locaux techniques.

Deux classes de l'école élémentaire et le centre de loisirs bénéficieront de 60 heures d'initiation gratuites chaque année et 10 places, pour une première année gratuite à l'école de golf, seront proposées à la commune qui les répartira aux jeunes initiés les plus motivés.

Monsieur Fabien Mercier, nouveau directeur depuis le 26 mars, est âgé de 35 ans et a déjà 19 années d'expérience dans le monde golfique. Il est titulaire du Brevet d'État de moniteur de golf depuis 2011. Assistant en préparation physique aux Pôles Espoir et France Jeunes (Montpellier et Antibes),

il encadre à la demande de la Fédération Française de Golf de 2007 à 2011 des joueurs professionnels comme Julien Brun, Alexander Levi, Clément Sordet. Directeur du golf de Gonesse (Val d'Oise) depuis 2011 pour le compte de GAÏA Concept il se voit confier à compter de mars 2018 la direction du golf d'Uriage.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous ne doutons pas que grâce à lui, le golf d'Uriage retrouvera rapidement ses lettres de noblesse.

Mobilité**AVEC "REZO POUCE"
DÉPLAÇONS NOUS
AUTREMENT**

D'ici l'été, de nouveaux panneaux fleuriront sur notre commune mais ce ne sera pas de la publicité! Comme chez nos voisins du Grésivaudan et du Voironnais, le SMTC va expérimenter sur notre secteur l'autostop organisé. L'objectif est de proposer une alternative à l'automobile, faciliter le rabattement depuis les hameaux vers les lignes régulières de transports en commun et en compléter l'offre encore limitée dans les zones peu denses. «Qu'il s'agisse du covoiturage ou de l'autostop organisé, [l'] objectif est de lutter contre «l'autosolisme» en favorisant l'utilisation de nouveaux services de mobilité. Cela afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus par véhicule et d'augmenter leur taux d'occupation», explique Yann Mongaburu, président du SMTC.

L'implantation des points d'arrêt a été étudiée par les élus et l'atelier participatif "mobilité" de la commune en suivant les conseils de l'association LAHGLO avant proposition au SMTC.

En plus de créer du lien social, le dispositif est simple, gratuit et solidaire. Il optimise le taux d'occupation des véhicules et contribue à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Peu de différence avec l'autostop que l'on connaît si ce n'est une inscription en ligne sur autostop.metromobilite.fr ou en mairie si l'on ne dispose pas d'internet. On pourra intégrer le réseau et faire partie de la communauté connectée RezoPouce* à partir de 18 ans (autorisation parentale pour les 16-18).

Après l'envoi d'une pièce d'identité, je recevrai un «Kit mobilité» comprenant:

- une carte de membre ;
- des fiches à imprimer pour préciser ma destination aux automobilistes ;
- des supports d'information sur les bonnes pratiques ;
- un site internet dédié ;
- une application pour smartphone avec accès à la carte des arrêts autostop disponibles ;
- un autocollant à apposer sur le pare-brise, si je suis conducteur.

* REZO POUCE: société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) prestataire retenue par la Métropole comme près de 1500 collectivités.



Les panneaux aux arrêts Autostop organisé

**PASSAGER OU CONDUCTEUR,
ON PEUT CHOISIR AU QUOTIDIEN**

Passager, je me dirige vers l'arrêt le plus proche muni de ma fiche destination (ex: VIZILLE) et je lève le pouce! Lors de ma prise en charge par un automobiliste, j'informe par SMS au 06 49 07 04 98 en indiquant le N° d'immatriculation du véhicule. Conducteur, je m'arrête à un arrêt sur mon trajet.

9 fois sur 10,
l'attente à l'arrêt est de
moins de 10 minutes et
dans 50% moins de
5 minutes

EN SAVOIR ++

| 05 63 05 08 00

| autostop.metromobilite.fr ou www.rezopouce.fr

**RALLYE GRAND SUD**

Pour contribuer à la promotion de l'autostop, la Métropole et l'association LAHGLO ont organisé le samedi 21 avril le Rallye Grand Sud. Dix communes dont Vaulnaveys-le-Haut ont fait découvrir leur territoire. Les participants nombreux ont pu profiter des animations proposées à l'arrivée du Derby VTT Chamrousse-Uriage dans le parc, réaliser un parcours "découverte" les menant de Saint-Martin d'Uriage à Prémol, un passage au golf et une dernière halte à la ressourcerie d'Ozanim avant une arrivée pour tous à Vizille. Là, après s'être restaurés au buffet, ils ont pu profiter des animations organisées par les Amis du Patrimoine et l'espace de co-working «Les 7 Lieux'» et enfin assister au tirage au sort de la tombola.

Sport**PAUL RICHÉ SCHIPMAN, UN VAULNAVIARD EN OR**

Paul a 27 ans et vit sur le coteau de Belmont avec sa mère. Il est porteur de trisomie 21 et travaille en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Mais Paul, c'est surtout un grand sportif au palmarès impressionnant. Membre de l'équipe de France de Sport Adapté section ski alpin, il est entraîné par le Club des Sports de Chamrousse.

Pour sa saison 2018, il n'a pas failli à sa réputation :

- Médaillé d'or aux Championnats Régionaux aux Saisies ;
- Triple médaillé d'or aux Championnats du monde à Zakopane en Pologne en catégorie T 21 ;
- Double médaillé d'or aux derniers championnats de France à Lans en Vercors.

Il lui reste à bien préparer la prochaine saison et pourquoi pas les prochains Jeux Olympiques... nous comptons sur lui.

Bravo Paul, tu portes haut les couleurs de notre pays et de notre commune. Que la Marseillaise est belle à entendre quand tu es sur la plus haute marche de la « boîte ». Félicitations !

**Vie Municipale****UN NOUVEAU
CONSEILLER
MUNICIPAL REJOINT
LES RANGS**

À la suite de la démission de Morgane Vivarat, c'est Gérard Naclard, suivant sur la liste qui siègera désormais au conseil municipal.

Acteurs éco locaux**LA CHISTERA
A DE NOUVEAUX
PROPRIÉTAIRES**

Serge Tritta et son épouse Corinne ont repris le restaurant La Chistera depuis le 9 janvier dernier. Avec eux, le restaurant a aussi changé de « look » : toute la déco a été repensée pour offrir un coin restaurant convivial. Le concept de pizzeria a été gardé (sur place ou à emporter), agrémenté de quelques spécialités italiennes et de desserts faits maison. Ce couple de Vaulnaviards accueille les gourmands le soir du mardi au samedi de 18h à 21h30 et le dimanche de 18h à 21h. Avec les beaux jours, la terrasse aménagée de canapés et tables basses construits en palette offrira un espace extérieur des plus confortables. L'établissement accueille enfin les groupes et autres repas de famille.

EN SAVOIR

901 avenue d'Uriage 38410 Vaulnaveys-le-Haut

| 04 76 44 03 38

| pizzeria-lachistera.com

| La Chistera

BONSAÏ CLUB

L'ARBRE DE L'ANNÉE

Comme toute organisation, une association doit remettre en question ses habitudes afin de fidéliser ses membres, en trouver de nouveaux et surtout de les faire tous progresser.

L'organisation de notre exposition régionale avec le concours de la Fédération Française de Bonsaï (FFB) en septembre dernier lors du week-end « Uriage aux jardins », nous a permis de bénéficier de deux formations. Elles sont dispensées par un enseignant de niveau national de la FFB. Le Bonsaï Club a alors décidé de mettre à profit ces formations pour

l'arbre de l'année. Michel Augeix notre formateur, nous a fait la gentillesse de bien vouloir nous préparer un programme sur mesure et de se déplacer mais pour cela, il nous fallait disposer d'arbres avec un fort potentiel.

En janvier, nous avons donc organisé un déplacement en groupe chez Laurent Breyse à Polignac, pépiniériste et professionnel du bonsaï. Notre objectif était d'acquérir des plants à travailler et aussi d'échanger et partager autour du bonsaï.

La première formation nous a été dispensée sur


deux jours en février pour réaliser la mise en forme ou encore la structure de nos nouveaux arbres. La mise en forme est une étape déterminante dans la création d'un bonsaï et la réaliser avec un formateur est un gage de réussite pour tous. Nous avons aussi pu bénéficier de tous les conseils en termes de culture et d'entretien pour les différentes essences. Le second stage aura lieu en octobre avec le même formateur et ce sera pour nous l'occasion de corriger si besoin nos erreurs de conduite de nos arbres et d'améliorer encore nos

connaissances.

En peu de temps nous aurons structuré ces nouveaux arbres et dans quelques années ceux-ci seront peut-être en bonne place lors d'expositions. En 2018, le club présentera encore 5 arbres en exposition régionale à Tarare dans le Rhône et 2 en exposition nationale à Mulhouse. De belles manifestations à venir.

EN SAVOIR  

 | bcdb.fr/bonsai

 | bcdb38410@gmail.com

FOYER POUR TOUS

PRÉSENT ET AVENIR

Présent

Avec plus de 250 adhérents et ses nombreuses activités sportives et culturelles, le FPT se porte bien.

3 cours de gym, 2 cours de yoga, 3 cours de Pilates, 1 cours de Zumba, 1 cours de marche active, 3 cours de peinture acrylique, 1 atelier de peinture (l'ARTelier d'Uriage) et des stages artistiques tout au long de l'année, auxquels se sont ajoutés depuis septembre 2017 : 1 cours d'aquarelle pour débutants, 1 cours de couture et tricot et 1 atelier d'écriture (les scribouilleurs).

Avenir

Nous travaillons pour mettre en place, à la rentrée 2018, 2 nouvelles activités de plein air :


Activité vélo pour enfants et activité Running pour adultes.

Dates à retenir :

Les participants à l'activité acrylique exposent leurs œuvres à la salle de Belmont : le samedi 9 juin et le dimanche 10 juin 2018. Venez nombreux.

EN SAVOIR  

 | 06 60 13 68 20

 | foyervaulnaveys@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

SERGE PAPAGALLI

Le spectacle de Serge Papagalli organisé par le Comité Des Fêtes samedi 26 janvier a réalisé une fois de plus un "carton plein" !

Objectif atteint : il est parvenu, en répondant à tous ces "pourquoi ?" qui nous torturent, à dénouer l'esprit du public qui est reparti les zygomatics crampés.

Une efficace thérapie de groupe pour se détendre et oublier le temps de son show, ses tracas quotidiens.

EN SAVOIR 

@ | comitefetes@laposte.net
✉ | comitedesfetesdevaulnaveys.com

SOIRÉE CABARET

Le duo guitare-voix de Yaël Mendel et Éric Francavilla, Accords & Ames, a donné à la soirée Cabaret 2018 une âme et une chaleur incroyables. En déambulant au milieu de la salle et des convives ou sur scène, ce duo a su marquer et faire participer tout un chacun à cette soirée. Et c'est sur « l'envie » de Johnny, chanson qui pour Éric Francavilla est la représentation exacte de ce pourquoi ils font ce métier de passion, que cette soirée s'est terminée tard dans la nuit.



ASSOCIATION D'ENTRAIDE ET D'ÉQUIPEMENTS DE LA PAROISSE

APPEL A BÉNÉVOLAT

Afin d'organiser les traditionnelles festivités paroissiales du 15 août, Bric-à-Brac et Tombola, l'A.E.E.P, Association d'Entraide et d'Équipements de la Paroisse, lance un appel à bonnes volontés pour aider à la logistique et aux préparatifs.

L'Association œuvre à des actes de solidarité via des associations caritatives ou à des actions locales

et participe aux travaux d'entretien et de mise aux normes des lieux de culte et assimilés.

Vous disposez d'un peu de temps ?

N'hésitez pas à contacter M. Alain Gouy-Pailler, Président de l'Association par mail :

afp.gouy-pailler@wanadoo.fr.

Par avance, un grand merci !

HORAIRES ET LIEUX DES MESSES SUR LA PAROISSE

Retrouvez toutes les informations sur le site paroissial www.stjeandelacroix-paroisse38.fr

EN SAVOIR 

✉ | stjeandelacroix-paroisse38.fr

GYM DES OURSONS DES NOUVELLES FRAÎCHES DE LA GDO !

Tout d'abord, le samedi 3 février dernier s'est tenu le loto de notre association. Notre satisfaction fut totale ; en effet, au-delà des bénéficiaires réalisés, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive. Nous tenons à remercier tous les donateurs locaux mais aussi les bénévoles qui nous ont apporté une aide précieuse.

De plus, les enfants âgés de 3 à 8 ans seront fiers de vous présenter leur spectacle de fin d'année le mardi 19 juin prochain.

La soirée se prolongera en toute convivialité par un apéritif dînatoire.

Enfin, nous proposons aux adolescents et adultes intéressés, un cours d'essai le mardi 26 juin de 20h à 21h afin de découvrir les activités proposées sur ce créneau (renforcement musculaire, step, passe à 10...).

EN SAVOIR ⁺⁺
+

☎ | 06 75 74 51 40

@ | gymdesoursons@gmail.com



BIEN VIVRE À VAULNAVEYS QU'EST-CE QU'ON ATTEND !!!!!

Le 27 janvier, près de 80 personnes ont répondu à l'invitation de l'association pour la projection du film de Marie Dominique Robin «Qu'est-ce qu'on attend». Le sujet se déroule dans le village alsacien d'Ungersheim. Sous l'impulsion d'un maire convaincu, élus

et population ont engagé 21 actions élaborées sur un mode participatif afin de se préparer à l'après-pétrole et au réchauffement climatique par un mouvement construit sur le fondement de l'autonomie intellectuelle et la démocratie participative.

La démarche «village en transition» implique la recherche et l'expérimentation de solutions locales aux problèmes planétaires. C'est ainsi qu'ont été mis en œuvre : résilience, permaculture, habitats partagés à énergie positive, commerce équitable, chantier d'insertion, autonomie alimentaire, création du "radis" une monnaie locale, ferme solaire... Des expériences similaires

se développent dans le bassin grenoblois : épiceries de produits locaux sans emballage, lancement d'une monnaie locale "le Cairn", le développement des jardins partagés associatifs.... La soirée s'est terminée par l'intervention d'une glaciologue scientifique Maurine qui nous a alerté sur la réalité du réchauffement climatique dont on peut freiner le processus en changeant nos habitudes de consommation.

L'association, c'est aussi les Jardins partagés sur notre parcelle à Vaulnaveys-le-Bas; le printemps arrive, il va bientôt falloir retrousser les manches. Alors si vous aussi vous souhaitez cultiver un

lopin de terre, donner des conseils ou simplement partager un moment de convivialité, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

BVV c'est bien sûr également la solidarité : notre "Troc JOUETS" de Noël a permis d'offrir à l'association l'Enfant Bleu (enfance maltraitée) et à la crèche "Pré en Bulle" les jouets récoltés lors de l'évènement.

EN SAVOIR ⁺⁺
+

☎ | 04 58 00 54 52

🌟 | bienvivreavaulnaveys.fr



VAULNAVEYS LE HAUT, UNE COMMUNE DE LA VILLE OU DE LA MONTAGNE ? OU LES DEUX ?

Depuis 2014 nous avons rejoint Grenoble-Alpes Métropole à laquelle nous avons transféré de nombreuses compétences (eau et assainissement, voiries, gestion des déchets, urbanisme,...). Dans le même temps, la plupart des actifs vaulnaviards se déplacent chaque jour pour aller travailler au cœur de la Métro. On peut se poser la question de l'évolution de l'état d'esprit et de la culture de nos villages qui vivent en périphérie de ces métropoles.

Il se trouve que nous avons la chance d'être en même temps sur un territoire de montagne puisque nous faisons partie intégrante du massif de Belledonne. Depuis une vingtaine d'années, c'est notamment l'Espace Belledonne qui fédère les énergies pour créer la dynamique et participer à la construction d'un projet de territoire et d'une « identité » commune sur le massif. La reconnaissance de celui-ci par un Label de Parc Naturel Régional est aujourd'hui mis en attente par l'exécutif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au profit d'un contrat de

partenariat territorial plus modeste.

Que peut nous apporter le fait de s'impliquer dans l'Espace Belledonne ?

La vision d'un développement dont les objectifs sont avant tout de conforter et valoriser la culture et l'économie locale (tourisme, hébergement, services et commerces, agriculture,...) par l'accompagnement et le soutien financier de projets tels que :

- Création du GR®738 (www.lessentiersdesbergesenbelledonne.fr) et amélioration de l'hébergement le long de ce GR *
- Mise en réseau des offices de tourisme et services touristiques locaux
- Aide au maintien d'une agriculture dynamique, respectueuse de l'environnement et tout ce qui en découle (entretien de l'espace, production alimentaire, emploi local direct et indirect, maintien d'une riche biodiversité, encouragement de l'agritourisme, ...)

Cette structure nous permet de solliciter des subventions européennes (de type LEADER ou ESPACE VALLEEN) pour participer

au financement de projets locaux. C'est ainsi qu'une étude sur le devenir de l'agriculture à Vaulnaveys-le-Haut vient d'être sélectionnée pour bénéficier d'un co-financement Leader en complément des financements mis en œuvre par la Chambre d'agriculture.

Aujourd'hui, nous pensons que nous pourrions chercher à développer d'avantage « l'esprit montagne » de notre commune afin de valoriser notre patrimoine naturel et bénéficier de davantage de retombées économiques du tourisme sur notre secteur. Force est de constater qu'aujourd'hui, la politique et les ambitions de la Métro en la matière sont peu lisibles.

Alors concrètement, que pouvons-nous proposer pour donner du punch à notre village, pour que ses espaces ne continuent pas de se fermer, pour que la densification de l'habitat ne nous transforme pas inexorablement en cité dortoir ? Comment faire pour qu'il y ait plus d'initiatives comme le ski du mercredi, la descente en VTT de Chamrousse

à Uriage ? Les nouveaux loisirs sont nombreux : course d'orientation, trail, circuit de promenade équestre, sentiers natures sonores, ... Comment faire évoluer le tourisme pour dynamiser notre offre d'hébergements locaux et nos petits commerces ?

L'esprit montagne, c'est aussi ne pas oublier toutes les richesses qui sont à nos portes: la forêt bien sûr, l'agriculture, mais aussi l'eau. Savez-vous que la seule micro-centrale de la Gorge produit de l'électricité pour 3500 habitants ?

Alors à vos idées et projets ! Nous sommes à votre écoute.

(* **le samedi 30 juin 2018, « Belledonne fête son GR®738 »**, cet itinéraire de la haute traversée de Belledonne reliant Vizille au sud, à Aiguebelle (Savoie) au nord (Programme et inscriptions : www.gr738.fr)

Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys :

Marc ODRU, Martine MERMIER, Yves ARGOUDD-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Guillaume SIEURIN, Sylvie BOASSO

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE !

C'ÉTAIT UN ENGAGEMENT FORT DES ÉLUS D'AGIR ENSEMBLE POUR VAULNAVEYS-LE-HAUT, DÈS LE DÉBUT DE CE MANDAT. PLUS QU'UN SIMPLE CONCEPT À LA MODE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AU CŒUR DES ACTIONS MUNICIPALES ET SE CONCRÉTISE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS.

Le développement durable, c'est quoi ?

La première définition de ce concept est attribuée à Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987) :

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

L'enjeu est donc de taille !

Lorsque l'on entend développement durable on pense souvent à l'environnement et dans ce domaine les actions ne manquent pas à Vaulnaveys-le-haut ! On peut noter l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h ainsi que sa modernisation sur de nombreux secteurs de notre commune avec le remplacement progressif des ballons fluorescents vieillissants et énergivores par des LEDs dont la consommation et les performances ne sont plus à démontrer. Ces deux actions permettent une réduction, d'une part de la consommation d'énergie et d'autre part de la pollution lumineuse.

Quant aux nouveaux bâtiments publics (école maternelle, bâtiments périscolaires, centre de loisirs, crèche...), ils sont dotés d'une isolation per-



formante ainsi que de modes de chauffage écologiques.

Nombreuses sont aussi les actions en faveur de la valorisation des déchets : le maintien de la collecte en porte-à-porte, la proposition de composteurs individuels arrive bientôt, le prêt d'un broyeur à végétaux mobile, l'opération « Adopte une poule », les ateliers de sensibilisation au compostage, l'incitation au tri...

Une réflexion sur la protection des abeilles est également menée par les conseils municipaux de jeunes et d'enfants, et plusieurs actions sont en cours : installation très prochaine d'une ruche sur le toit de la mairie en partenariat avec une association locale, vente de graines mellifères...

Nous travaillons enfin à l'élaboration de la charte d'engagement dans le plan Air Energie Climat qui sera soumise au conseil municipal avant la fin de l'année 2018 et sera une vraie feuille de route permettant de hiérarchiser les actions, de déterminer leur mise

en place et enfin, de les évaluer.

La démocratie participative, par sa dimension sociale, est étroitement liée au concept de développement durable. Elle représente l'opportunité pour chaque citoyen de participer à la construction du présent et de l'avenir. C'est ainsi que les élus d'Agir Ensemble se sont mobilisés pour créer et faire vivre les conseils municipaux de jeunes et d'enfants ainsi que les ateliers participatifs. Les réunions publiques et de quartier, chères à notre équipe, viennent compléter ces instances permettant ainsi au plus grand nombre de s'exprimer, d'être entendu et d'être force de proposition.

Les actions de solidarité sont bien sûr une composante importante de cette dimension sociale comme le rôle majeur joué par le Centre Communal d'Action Sociale en permettant de réduire les inégalités et en favorisant la cohésion sociale.

Le volet économique a enfin toute son importance et c'est pourquoi, en tant qu'élus, nous avons toujours œuvré à la sauvegarde et à la pérennisation du commerce local. La politique d'achat de locaux commerciaux permet d'éviter la hausse des loyers et le maintien des activités : pharmacie, boulangerie, tabac-presse, alimentation et distributeur automatique de billets.

Le marché hebdomadaire représente une priorité tant le service qu'il rend aux Vaulnaviards est important. Aussi, nous travaillons à le maintenir, le pérenniser et proposer une offre aussi diversifiée que de qualité. Grande proximité et circuit court devraient inciter tous les acteurs économiques de la commune à se mobiliser pour participer à cette vitalité locale.

Le développement durable couvre tous les aspects de notre vie. Nous nous efforçons de penser chaque projet dans sa globalité en y intégrant les trois piliers fondamentaux que sont l'économie, la dimension sociale et l'environnement. Et c'est ensemble que nous pouvons agir !

**Agir ensemble
pour Vaulnaveys-le-Haut**

Saint-Martin d'Uriage

CRÉATION D'UNE ZONE BLEUE DE STATIONNEMENT À URIAGE

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) prévoit la décentralisation du stationnement payant sur voirie. Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'équipe municipale de Saint-Martin d'Uriage a fait le choix de supprimer le stationnement payant existant à Uriage (allée commerciale) et d'instaurer à la place un stationnement gratuit à durée limitée, sous forme de zones bleues de durées différentes, en plusieurs secteurs d'Uriage.

Les places de stationnement concernées sont situées :

- le long de la départementale, à droite côté parc en direction de Gières ;
- dans l'allée commerciale ;
- autour de l'Office du tourisme, de part et d'autre de la départementale ;
- sur le parking de la fontaine de la déesse Hygie.

Les places sont matérialisées par un marquage au sol de couleur bleue ou orange. Des panneaux de

signalisation informent de la durée maximale de stationnement autorisée sur chaque secteur.

Les automobilistes doivent disposer d'un disque de stationnement européen comportant une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Une amende est appliquée en cas de non-apposition du disque, d'utilisation d'un disque non conforme ou de dépassement de la durée maximale autorisée.



Disque non conforme



Disque conforme

EN SAVOIR

Police pluri communale
04 76 89 54 07

Chamrousse

L'ÉTÉ À CHAMROUSSE

Trails et randonnée des lacs de Chamrousse

Samedi 7 juillet

5e édition. Chemins et sentiers à Chamrousse.

Fête de la Transhumance

Dimanche 8 juillet

Venez accompagner le berger et ses moutons lors d'une balade festive du pâturage à la bergerie de Chamrousse.

Grimpée cycliste

Samedi 7 juillet

Rencontre chronométrée pour les amateurs et fans de cyclisme en faveur de la lutte contre le cancer.

Festival Évasion bien-être

14 et 15 juillet

Halte au stress ! Dans un monde qui va toujours plus vite, notre corps et notre esprit ont parfois du mal à

suivre... Pour y remédier, ce festival vous invite à expérimenter différentes pratiques et activités au bon air.

Montée historique

21 et 22 juillet

Démonstration de voitures anciennes de compétition, de voitures prestigieuses et rares.

Chamrousse en piste

Samedi 28 & dimanche 29 juillet

9e édition du festival de rue en montagne entièrement gratuit à Chamrousse.

Semaine des petits montagn'arts

Du 30 juillet au 3 août

Prolongez Chamrousse en Piste en vous rendant hors des sentiers battus, et découvrez une autre facette du

milieu montagnard à travers des balades thématiques familiales.

Fête du bois

11 et 12 août

65e édition du plus vieux concours de bûcherons de France.

Fête du Vent

4 et 5 août

Vol de cerfs-volants de jour et de nuit en version lumineuse, jardin du vent et atelier de fabrication.

Ultra Tour des 4 Massifs

25 août

Passage du trail à Chamrousse pour les épreuves du 160 km, 40 km et 100 km

Melting Sports Festival

18 et 19 août

Découverte de nouvelles pratiques par des initiations et démonstrations de ces sports quelque peu insolites, slackline, skate, roller, trottinette, longboard, stand-up paddle, etc. Animations et initiations pour tous – gratuit

Course de côte

25 et 26 août

Compétition de voitures historiques, véhicules de séries, prototypes et formules 3000.





À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi: 17h - 19h

Mercredi: 16h30 - 18h30

Vendredi: 15h30 - 19h

Samedi: 10h - 12h

Vacances:

Mardi de 17h à 19h

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 15h30 à 19h

Fermé les samedis des vacances scolaires et les jours fériés. Fermeture exceptionnelle les 11, 12 et 19 mai.

71 impasse du Champ de Foire

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

du lundi au vendredi: 7h15 - 8h30 et 16h30 (15h30 le vendredi) - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband



Santé

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN 3 ÉTAPES

1. Signaler des plants d'ambrosie grâce à l'application smartphone ou via le site internet signalement-ambrosie.fr ;
2. Votre signalement est reçu par le référent de la commune ;
3. Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambrosie.

A vous de jouer !

Rendez-vous citoyen

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il suffit pour cela de vous rendre en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Par exemple, pour pouvoir voter aux élections européennes de 2019, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2018.

CARNET NAISSANCES

COLIN Joran, Jeannot né le 4 novembre 2017

VIAL Lisandre, René, Sébastien né le 29 janvier 2018

BENTLEY Teddy, Tyler né le 13 février 2018

DÉCÈS

LAPLACE Yvonne, Jeanne, Marie née PRAS le 12 janvier 2018

GABELLE Denise, Francette née SOLCA le 21 janvier 2018

PUECH Gérard, René, Jacques le 26 janvier 2018

GIRODON Marie-Thérèse, Georgette née AGNES le 27 janvier 2018

SARRAZIN Roger, Léon, Jean le 30 janvier 2018

BESESTY Maurice, Joseph, Louis le 3 février 2018

ARMAND Renée, Alphonsine, Aline née BLANC le 24 février 2018

BOCHET Patrick, André, Georges le 22 mars 2018

BOCHET Danièle, Andrée, Raymonde née FERRAFIAT le 22 mars 2018



ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le lundi 4 juin. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Organisation des collectes les jours fériés 2018 :

- Pour les mardis 1^{er} et 8 mai, 25 décembre et 1^{er} janvier 2019 :
 - Centre-bourg, Uriage droit, Avenue d'Uriage, Guichards, Faurie et Belmont : collecte reportée au jeudi suivant (sauf le 8 mai : avancée au mardi)
 - Bourg Ogier, Uriage gauche : collecte reportée au lendemain (sauf le 8 mai : avancée au mardi)
 - Bouviers, Basse Gorge, Gorge : collecte reportée au vendredi suivant (sauf le 8 mai : reportée au lendemain)
- Les collectes des jeudis 10 mai et 1^{er} novembre seront reportés au jeudi suivant.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : www.lametro.fr



SERVICE DE L'EAU

Problème technique ou de facturation :
Tél. : 04 57 04 07 77
Intervention urgente: Tél.: 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 805 807.



DASRI

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 18 juin 2018.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
« Sciences sociales »
Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38
www.transisere.fr
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

AGENDA

événement organisé par la municipalité

AVRIL

Samedi 28 : Chorales, par le Comité des Fêtes (20h, église de Vaulnaveys-le-Haut)

Dimanche 29 :

Cérémonie d'hommage aux victimes de la déportation (rendez-vous à 11h place Eugène Riband)

Thé Dansant, par les Gourlus (dès 15h, salle polyvalente)

MAI

Vendredi 4 : Course ton solidaire, par le Conseil Municipal des Enfants

Samedi 5 : Initiation aux gestes de premiers secours (sur inscription www.sdis38.fr)

Mardi 8 mai : Cérémonie du souvenir -72^e anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme (rassemblement à 8h45 place du Champ de Foire)

Vendredi 11 : Fermeture de la mairie

Dimanche 13 : Foire aux plants et vide-grenier, co-organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes (parc d'Uriage)

Mercredi 16 : Inauguration de la Caban'alire (à 18h)

Vendredi 25 mai : Apéro Polar : jeux d'écriture et rencontre en les auteurs Philippe Beutin et Christophe Guillaumot, par la Bibliothèque municipale à partir de 15h30.

JUIN

Du 1^{er} juin au 6 juillet : Exposition Carole de Vresse, à la bibliothèque municipale

Samedi 2 :

- Atelier peinture mandalas, par Faire et Grandir (de 14h30 à 17h30 à la salle de Belmont)
- Initiation aux gestes de premiers secours (sur inscription www.sdis38.fr)
- Braderie solidaire d'Ozanam (10h-18h, Vaulnaveys-le-Bas)

Dimanche 3 : 19^e Uriage Cabriolet'Classic (parc d'Uriage)

Vendredi 8 : Conseil Municipal des Enfants en public (à 18h à la salle polyvalente)

Samedi 9 et dimanche 10 : Exposition de peintures de l'activité acrylique, par le Foyer pour tous (de 10h à 19h à la salle de Belmont)

Dimanche 10 :

Promenade avec le CMJ (Belmont - Prémol - Belmont)

Samedi 23 juin : Feux de la Saint-Jean et fête des écoles, co-organisés par la Municipalité et le Comité des Fêtes (place du Champ de Foire)

Dimanche 24 juin : Marché artisanal (parc d'Uriage)

Samedi 30 :

- Fête du pain (Brié-et-Annonnes)
- Belledonne fête son GR®738

JUILLET

Jusqu'au 6 : Exposition Carole de Vresse, à la bibliothèque municipale

Mardi 10 et jeudi 12 : 10h30-12h et 13h30-15h : ateliers Réseaux sociaux pour les 9-14 ans, avec Ludipix, proposés par la bibliothèque municipale et le centre de loisirs de Vaulnaveys-le-Haut (sur réservation)

Mercredi 11 : Heure du conte, par la bibliothèque municipale à 10h30 (réservation conseillée - à partir de 4 ans)

Vendredi 13 : Feu d'artifice et bal des commerçants (parc d'Uriage)

Samedi 28 et dimanche 29 : Festival Chamrousse en piste

AOÛT

Vendredi 10 : Ciné plein-air (parc d'Uriage)

Samedi 25 : Trail UT4M - Ultra Tour des 4 massifs : passage sur Belledonne (départ parc d'Uriage)

SEPTEMBRE

Samedi 1^{er} et dimanche 2 : 17^e Festival Uriage en voix (parc d'Uriage)

Samedi 8 : Forum des associations, par la Municipalité et les associations vaulnaviardiennes

OCTOBRE

Samedi 6 : atelier ethnique (bâton de médecine, attrape rêves...), par Faire et Grandir (de 14h30 à 17h30 à la salle de Belmont)

Le Bulletin n°81 VAULNAVEYS- LE-HAUT MAI 2018

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°81 - mai 2018

Directeur de la publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Comité de rédaction : Yves ARGOUUD-PUY, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction : les élus municipaux, les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Simon PEYRACHE (ACL), l'Office de Tourisme de Chamrousse, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage

Photos - illustrations : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, Michel DORIS, imagesetreves.fr, Flaticon, FreeImages, Emilie GARCIN (OT Chamrousse), Grenoble-Alpes Métropole, D.R.

N° ISN : 1272-9515 - Tirage : 1 950 ex.

Dépôt légal : AVRIL 2018

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

COUP DE CŒUR DE L'AGENDA VENDREDI 4 MAI COURSETON

ET SI ON COURAIT POUR LA BONNE CAUSE ?

Nous organisons le 4 mai 2018 un courseton solidaire !

Le principe est de courir afin de récolter de l'argent pour l'association «Lumières Partagées». C'est une association qui installe et entretient des panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles et dispensaires au Bénin.

Nous vous attendons nombreux au stade Daniel Petiot le 4 mai dès 17h !

1 tour de terrain = 1€. Pour les enfants, il faut trouver un parrain ou une marraine qui s'engage à payer 1€ par tour effectué ! Nous espérons vous retrouver à cette manifestation !
Clara, Alismé, Constance, Calvyn, Nathan, élus du Conseil Municipal des Enfants en charge du Courseton Solidaire



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr Page d'accueil > Agenda



VAULNAVEYS-LE-HAUT

Dimanche 13 mai 2018

FOIRE aux plants



et

Vide-grenier

PARC D'URIAGE
8h30 - 17h30

NOUVEAU ! EXPOSITION RÉCUP'ART

RESTAURATION SUR PLACE

GRAND CHOIX DE PLANTS

JEUX ANCIENS EN BOIS - PROMENADE EN PONEYS



Mairie de Vaulnaveys-le-Haut
Tél. 04 76 89 18 05
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr
www.vaulnaveys-le-haut.fr

